

### VOTRE EXPÉRIENCE PEUT ÊTRE RECONNUE PAR UN DIPLÔME : C'EST LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

La VAE ne nécessite pas de conditions d'âge ou de niveau d'étude, mais seulement de justifier d'une expérience notamment professionnelle. Vous êtes salarié ou non, chômeur ou bénévole, vous pouvez faire valider vos compétences pour acquérir tout ou partie d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle. Vous devez justifier d'au moins une année d'expérience professionnelle en rapport direct avec le diplôme visé, soit 1 607 heures..

### Vous pouvez obtenir des informations sur la VAE :

- sur le site de l'ASP (Agence de services et de paiement), <http://vae.asp-public.fr/>
- pour un accompagnement dans le processus de la VAE, vous pouvez télécharger la liste des organismes labellisés sur le site de la DRDJSCS, rubrique "La validation des acquis de l'expérience dans les professions paramédicales et du travail social" : [www.auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gov.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gov.fr)
- en téléphonant au **0 810 017 710** (n° Azur, coût d'un appel local).
- auprès d'un professionnel de l'orientation près de chez vous qui peut vous aider dans votre démarche VAE et dans le choix du diplôme à préparer : [www.rhonealpes-orientation.org/aio/public](http://www.rhonealpes-orientation.org/aio/public)

### VOUS POSSÉDEZ UN DIPLÔME EUROPÉEN DU SECTEUR PARAMÉDICAL ET VOUS SOUHAITEZ EXERCER VOTRE ACTIVITÉ EN FRANCE

Vous trouverez la démarche à suivre sur le site de la DRDJSCS : [www.auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gov.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gov.fr) dans la rubrique Emploi - Formation - Concours - Métiers paramédicaux.

### EXAMEN DE NIVEAU :

Vous n'avez pas le bac, l'examen de niveau vous permet d'accéder aux sélections des formations d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants et d'éducateur spécialisé.

### MEMO : NIVEAU DE DIPLÔMES

**Niveau V** : CAP, BEP ou DNB.

**Niveau IV** : Baccalauréat général, technologique ou professionnel.

**Niveau III** : formation de niveau Bac +2 : licence 2<sup>e</sup> année, BTS, DUT.

**Niveaux II** : formation de niveau bac+3 et bac+4, licence 3<sup>e</sup> année, licence professionnelle, master1.

**Niveaux I** : Formation de niveau bac+5 et plus : master 2, doctorat, diplômes d'école...



Graphisme : vox linéa - 01/2017 - crédit photo : @www.forclia.com

➢ **Une diversité de métiers** : infirmier, masseur kinésithérapeute, auxiliaire de puériculture, éducateur, accompagnant éducatif et social, assistant de service social...

➢ Des métiers qui selon vos goûts et aptitudes vous permettent d'**être en contact avec des publics variés** : personnes en difficulté sociale, en situation de handicap, petite enfance...

➢ **Une bonne insertion dans l'emploi**

➢ Des métiers avec des **niveaux de responsabilité divers**.

# MÉTIER DU SANITAIRE ET DU SOCIAL : DES FORMATIONS !



## JE VEUX M'OCCUPER D'ENFANTS ET DE JEUNES

### Diplômes de niveau V

- > AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE
- > ASSISTANT FAMILIAL
- > ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL, SPÉCIALITÉ ACCOMPAGNEMENT À L'ÉDUCATION INCLUSIVE ET À LA VIE ORDINAIRE

Aucune condition de diplôme exigée

### Diplômes de niveau III

- > ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS \*\*

Diplôme exigé : Baccalauréat ou examen de niveau

### Diplômes de niveau II

- > PUERICULTRICE \*

Diplôme exigé : Diplôme d'Etat d'infirmier ou diplôme de sage-femme



Des fiches métier détaillées sont à votre disposition sur notre site Internet :

[www.auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gov.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gov.fr)  
Rubrique Emploi-Formation-Concours

## JE VEUX SOIGNER ET RÉÉDUIQUER

### Diplômes de niveau V

- > AIDE SOIGNANT
- > AUXILIAIRE AMBULANCIER \*
- > AMBULANCIER \*

Aucune condition de diplôme exigée

### Diplômes de niveau III

- > TECHNICIEN DE LABORATOIRE MÉDICAL \*

Diplôme exigé : Baccalauréat ou expérience professionnelle

- > PRÉPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE

Diplôme exigé : Brevet professionnel de préparateur en pharmacie

- > PSYCHOMOTRICIEN \*

Diplôme exigé : Baccalauréat

### Diplômes de niveau II

- > ERGOTHÉRAPEUTE

Diplôme exigé : Baccalauréat et inscription en 1<sup>re</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle des études de santé

- > INFIRMIER \*

- > INFIRMIER BLOC OPÉATOIRE

- > MANIPULATEUR EN RADIOLOGIE \*

Diplôme exigé : Baccalauréat ou expérience professionnelle

### Diplômes de niveau I

- > INFIRMIER ANESTHÉSISTE \*

Diplôme exigé : diplôme ou titre pour exercer la fonction d'infirmier.

- > MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE \*

Diplôme exigé : Baccalauréat

## JE VEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

### Diplômes de niveau V

- > ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL, SPÉCIALITÉ ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE EN STRUCTURE COLLECTIVE

Aucune condition de diplôme exigée

### Diplômes de niveau IV

- > MONITEUR ÉDUCATEUR

Aucune condition de diplôme exigée

### Diplômes de niveau III

- > ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ \*\*
- > ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ \*\*
- > CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE \*\*
- > ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL \*\*

Diplôme exigé : Baccalauréat ou examen de niveau pour éducateur spécialisé ou assistant de service social

### Diplômes de niveau II

- > MÉDIATEUR FAMILIAL

Conditions minimales : Diplôme national au moins de niveau III (bac + 2/3) et 3 ans au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique

### Certificat national de compétences

- > MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS \*

Diplôme exigé : Soit diplôme ou titre enregistré au niveau III du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), soit ancienneté d'au moins 3 ans dans un emploi exigeant un diplôme ou titre de niveau III

- > DÉLÉGUÉ AUX PRESTATIONS FAMILIALES \*

Diplôme exigé : Diplôme ou titre enregistré au niveau III du RNCP

## JE VEUX AIDER LES PERSONNES À LEUR DOMICILE

### Diplômes de niveau V

- > ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL, SPÉCIALITÉ ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE À DOMICILE

Aucune condition de diplôme exigée

### Diplômes de niveau IV

- > TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Aucune condition de diplôme exigée



## JE VEUX COORDONNER, ÉVALUER, DIRIGER

### Diplômes de niveau II

- > CHEF DE SERVICE OU RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE (CAFERUIS)

Conditions minimales : diplôme de travail social de niveau IV et 4 ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

- > CADRE DE SANTÉ \*

Appartenir à l'une des professions suivantes : audioprothésiste, diététicien, ergothérapeute, infirmier, manipulateur d'électroradiologie médicale, masseur-kinésithérapeute, opticien-lunetier, orthophoniste, orthoptiste, pédicure-podologue, préparateur en pharmacie, psychomotricien, technicien de laboratoire médical

### Diplômes de niveau I

- > DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE (CAFDESIS)

Diplôme de niveau III et expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de 3 ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale

- > INGÉNIEUR SOCIAL (DEIS) :

Diplôme correspondant à au moins 3 ans d'études supérieures et 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale. Aucune condition de diplôme exigée

\* Diplôme non accessible par VAE.

\*\* A partir de la rentrée de septembre 2018, ces diplômes seront répertoriés en niveau II de la nomenclature des niveaux de formation.